



M A N I F E S T E

2 0 1 9

Le club « Royan50 » est un club d'hébergeurs touristiques ayant pour valeurs communes : la passion pour un territoire et son patrimoine, celui de la Reconstruction en Pays Royannais. Ils partagent avec convivialité, et ouverture d'esprit, un art de vivre alliant qualité et authenticité.

Un hébergement « Royan 50 » est impérativement un hébergement de caractère dans lequel architecture de la Reconstruction, design et décoration intérieure sont en harmonie et constituent un tout cohérent.

Le « Club Royan 50 » peut regrouper différents types d'hébergements, tels que : Locations meublées, Chambres d'hôtes, Hôtellerie...

Chaque membre doit être logeur indépendant et la relation clients et l'accueil doivent être effectués par lui-même.

De par son logement, le propriétaire est un ambassadeur de l'Esprit Royan 50. En adhérent au Club, il souhaite que cette démarche soit reconnue et

encouragée par les différents acteurs du territoire mettant en avant cette spécificité.

De même, il est à la disposition de ses hôtes et propose des activités ou des partages d'expériences en collaboration avec ces différents acteurs et en relation avec son intérêt pour le patrimoine de la Reconstruction.

Tous les membres du club devront avoir leur propre site internet, et y faire figurer le logo du Club et le lien vers le site dédié.

Chaque membre pourra :

- participer activement à la vie du Club, fonctionner en réseau, enrichir le site et le rendre vivant, partager expériences et services avec les autres membres du club.
- renseigner et encourager les potentiels clients sur les autres hébergements proposés sur le site « Club Royan 50 » en cas d'incapacité à satisfaire une demande. Un système de calendrier de disponibilités partageable peut être envisagé.

Tous les membres du Club mettent de la documentation touristique, patrimoniale et des livres régionaux, des guides à disposition de leurs hôtes et proposent en fonction de leurs demandes de bonnes adresses, des circuits et des bons plans.

Tous les membres du Club garantissent un entretien et une propreté irréprochable de leur bien. Ils s'engagent dans une démarche de qualité.

L'adhésion implique d'adhérer à la Charte, de figurer sur le site du Club, et de participer aux prises de décisions dans un fonctionnement collégial et informel.